

**ASSEMBLÉE NATIONALE**

17 septembre 2020

## PROGRAMMATION DE LA RECHERCHE - (N° 3339)

Commission	
Gouvernement	

Rejeté

**AMENDEMENT**

N ° 67

présenté par

M. Castellani, M. Pancher, M. Acquaviva, M. Clément, M. Colombani, M. Charles de Courson,  
Mme Dubié, Mme Frédérique Dumas, M. Falorni, M. François-Michel Lambert, M. Lassalle,  
M. Molac, Mme Pinel et M. Pupponi

-----

**ARTICLE PREMIER****RAPPORT ANNEXÉ**

À la première phrase de l'alinéa 225, substituer au taux :

« 1 % »

le taux :

« 2 % ».

**EXPOSÉ SOMMAIRE**

Afin de renforcer le partage de la culture scientifique et la pratique de la méthode scientifique tout au long de la vie, il est proposé de renforcer les soutiens aux initiatives portées conjointement par des scientifiques et des médiateurs individuels, des associations de partage de la culture scientifique, des sociétés savantes, des musées ou des organismes publics. Pour cela, cet amendement vise à porter à 2 % la part du budget d'intervention de l'Agence nationale de la recherche (ANR) affectée au financement d'actions de partage de la connaissance scientifique (soit environ 30 millions d'euros par à l'horizon 2027).

En effet, il est urgent de réconcilier la société et la science, la crise sanitaire nous l'a une nouvelle fois prouvé. Depuis le début de l'épidémie, les scientifiques n'ont jamais été aussi présents dans les médias. C'est vers ces derniers que nous nous sommes tournés pour répondre aux nombreuses questions que ce nouveau virus nous imposaient. Plus que jamais, nous avons pris conscience du défaut d'information que les citoyens avaient à l'égard du fonctionnement de la recherche

scientifique en France, de la frontière rigide qui existait entre les enseignements scientifiques et les décisions politiques, et des bienfaits qu'une plus grande coopération pourrait avoir.

Pour cela il est nécessaire de rapprocher les scientifiques du grand public en développant les émissions scientifiques dans les grands média audiovisuels et plus généralement en renforçant la place des journalistes scientifiques au sein des rédactions, ou encore en formant davantage la classe politique à l'apport des sciences dans le processus de prise de décision.